



**Le programme s'adresse
à tous les propriétaires et gestionnaires
de jardins et d'espaces verts
qui forment le Réseau Regain
([carte actualisée des participants](#))**

Regain Particuliers (propriétaires privés de jardins ou d'espaces de nature, locataires).

Regain jardins partagés et collectifs (particuliers, collectifs ou associations gestionnaires).

Regain Enseignement

- Écoles et Collèges (établissements scolaires qui souhaitent mettre en place un projet pédagogique autour de la biodiversité dans les espaces verts, dans ou proches de l'école).
- Campus et établissements publics ou semi-publics (espaces verts des grandes écoles, des universités). Projets pouvant impliquer les étudiants et les personnels.

Regain Entreprises (entreprises qui disposent d'espaces verts autour des bâtiments du siège ou des structures de production ou accueillant du public). Démarche RSE, projets pouvant impliquer les personnels.

Regain Collectivités (communes et communautés de communes : nature en ville, parcs et jardins publics, bords de routes, friches urbaines et industrielles...). Projets pouvant s'insérer dans les démarches ABC, ABI.

Regain Établissements de santé (Hôpitaux, EHPAD, cliniques, ...)

